

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 78 (1927)
Heft: 1

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ches sont fortement ramifiées, les aiguilles de belle couleur verte. Les dernières pousses annuelles mesurent 5 à 10 cm et sont égales à celles des pins voisins.

Cette plante devait exister au moment où le peuplement voisin est né, ou bien il est apparu en même temps. Il ne paraît pas, comme celui de Bevaix, avoir passé par l'état de buisson, car on ne distingue aucune trace de branches jusqu'à 3 mètres de hauteur. A un moment donné, il a été dégagé, tout en restant néanmoins un peu à l'étroit entre les pins et les alisiers qui l'entourent; il a dû pour conserver son existence pousser rapidement en longueur. En effet, les rameaux se succèdent à des intervalles de 30 à 60 cm, auxquels correspondent des accroissements en hauteur analogues. Puis, plus tard, il est resté de nouveau en sous-étage et a formé les branches longues, grêles et fortement ramifiées, aujourd'hui sèches, qui se trouvent immédiatement sous la cime. Aujourd'hui, son accroissement s'est réduit assez fortement, mais il résiste très bien à la concurrence des résineux voisins de diamètre beaucoup plus fort (35 à 40 cm). Il est toutefois dominé par un pin et une cépée d'alisier très fournie, qui l'étoufferait si on ne le dégagait à temps.

Nous avons trouvé sous son couvert, ou à peu de distance de son pied, six petits genévriers de 15 à 40 cm de hauteur.

Le maintien de cet arbre intéressant paraît dû ici spécialement au faible accroissement du pin, sur un sol calcaire, rocaillieux, pauvre en humus, mais dans lequel l'humidité est assez forte, car il est couvert de prêles et il en sort une petite source un peu plus bas. *J.-L. N.*

CHRONIQUE.

Cantons.

Argovie. *Grande vente de bois à Zofingue.* La vente en mise publique des bois de la ville de Zofingue était autrefois comparable à la mise des vins de Morges : elle était comme le baromètre des prix de l'article bois, pour la Suisse centrale tout au moins. Aussi était-elle toujours attendue avec impatience par acheteurs et vendeurs. Depuis trois ans, elle a dû être supprimée, pour diverses raisons, et la vente des bois des forêts de cette ville a lieu maintenant par voie de soumission.

Celle de novembre dernier, par laquelle 6000 m³ de bois de service furent offerts aux amateurs, a procuré des prix plus favorables au vendeur que le début de l'année pouvait le faire prévoir. A l'exception de quelques lots de lattes, tous purent être adjugés; les prix atteints ne sont que de peu inférieurs à ceux de 1925. Voici quelques moyennes:

	Volume moyen	Fr.
Perches d'échafaudage	0,18—0,20 m ³	30
Charpentes	0,55—1,00 m ³	35—39

	Volume moyen	Fr.
Charpentes	1,00—1,40 m ³	39—45
Charpentes	1,50—2,00 m ³	44—50
Charpentes	2,00—2,90 m ³	50—56
Pin Weymouth	1,70—2,00 m ³	65—75

Tous ces prix s'entendent pour bois en forêt, façonnés et cubés sans écorce.

Ce qui nous paraît le plus remarquable dans ces indications, c'est le beau résultat de la vente du bois du pin Weymouth. Comparé à celui des deux sapins de mêmes dimensions, il a dépassé celui-ci de 21 à 25 francs par mètre cube. Qu'en pensent les contempteurs de la culture des essences exotiques dans la forêt suisse ? Nous les prions de ne pas oublier que cette supériorité des prix de vente n'est pas accidentelle; elle se répète régulièrement depuis plusieurs années. Et n'oublions pas non plus que, grâce à un accroissement plus rapide que celui de nos sapins, les bois du Weymouth si avantageusement vendus sont plus jeunes. Ce sont là faits qui méritent de retenir l'attention. *H. B.*

Etranger.

Italie. *Institut international d'agriculture à Rome.* Nos lecteurs se souviennent que le Congrès international de sylviculture avait décidé la création d'un service de sylviculture qui serait annexé à l'Institut international d'agriculture.

Nous apprenons que la place de directeur de ce nouveau service sera prochainement mise au concours et qu'il est possible qu'un spécialiste suisse ait des chances d'être nommé à ce poste.

Les ingénieurs forestiers qui s'intéresseraient à cette place obtiendront de plus amples renseignements en s'adressant à l'Inspection fédérale des forêts, à Berne.

BIBLIOGRAPHIE.

A. Poskin. Traité de sylviculture. Un volume in-8° de 440 pages, avec 175 illustrations dans le texte. Editeur : Jules Ducolot, à Gembloux, Belgique. Broché : 50 francs.

Rédigé par un ingénieur forestier belge, professeur de sylviculture à l'Institut agricole belge de Gembloux, ce traité est destiné surtout aux sylviculteurs et aux propriétaires de forêts de la Belgique. C'est qu'aussi, comme l'écrivit dans une intéressante préface M. N. Crahay, l'éminent directeur général honoraire des eaux et forêts du royaume, la sylviculture belge est toute spéciale. Elle tient surtout des méthodes françaises basées sur la régénération naturelle; mais elle a adopté, beaucoup plus que celle de la France, les compléments artificiels et elle s'est appliquée davantage encore à mettre en valeur, par le boisement, les terres incultes. Or, malgré le peu d'étendue de la Belgique, on rencontre sur son petit territoire les